

Image not found or type unknown



Pose de candélabre sur ma facade

Par **valvdk**, le **10/07/2008** à **15:32**

La mairie de ma commune m'a informé de la pose d'un candélabre sur ma facade, suite au réaménagement du quartier.
Celui ci sera près d'une fenêtre à l'étage, les fils vont courir sur la facade, celà risque de ne pas être esthétique ... Quels sont mes droits de refus ? de plus si je décide de refaire ma facade celà va entrainer des travaux supplémentaires pour masquer les fils, aurai-je une indemnisation ? merci de votre réponse